



COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
En date du 18 octobre 2011

Mairie de Belrain
2. Rue Russelot
55260 BELRAIN

Présents : 7 dont Pascal GERVAISE arrivé à 21 h
Absents excusés : 1 Monsieur CHAVANNE Alain

1/ Résiliation assurance

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité accepte la proposition d'assurance de GROUPAMA pour un montant annuel de 996.00€

2/ Encaissement chèques

Le conseil municipal après en avoir délibéré accepte à l'unanimité l'encaissement de chèques d'un montant de 480.29€

3/ Taxe d'aménagement

Le conseil municipal après en avoir délibéré instaure la taxe d'aménagement à hauteur de 1% sur l'ensemble du territoire communal

4/ Demande du Syndicat Electrification pour travaux 2012

Le conseil municipal propose de se renseigner pour la charge restant à la commune pour l'implantation d'un poteau éclairage publique.

5/ Concessions cimetièrè

Le maire informe qu'un relevé des concessions expirées a été fait. Après constat que le plan du cimetière ne correspond plus à la réalité, propose la réalisation d'un nouveau plan, la rédaction d'un cahier des charges et un vote ultérieur du montant remis à jour des concessions.

6/ Approbation du plan de zonage assainissement

Le conseil municipal après en avoir délibéré accepte (7 voix pour, 1 voix contre) le plan de zonage d'assainissement (non collectif) . Délibération en date du 09/06/2010 déjà prise

7/ Indemnité de conseil du receveur du trésor

Le conseil municipal après avoir étudié la proposition du receveur du trésor rejette (6 voix pour aucune indemnité, 2 voix pour 50% du montant proposé), cette demande.

8/ Questions

Le maire rappelle les travaux en cours sur la commune (entretien du cimetière et taille des arbres)